



Unité d'accueil temporaire spécifique COVID-19

AVRIL 2020



Contexte

- ❑ Cet accueil temporaire s'appuie sur les recommandations du Secrétariat d'Etat en charges des Personnes Handicapées (Foire Aux Questions du 18 mars 2020 – Coronavirus COVID-19)
- ❑ Maintien de l'unité d'accueil temporaire innovant dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité
- ❑ Pour rappel : Au terme de l'article D312-8 du CASF, l'accueil temporaire s'entend comme un accueil organisé pour une durée limitée, le cas échéant sur un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement, y compris en accueil de jour



Les objectifs de l'accueil temporaire spécifique COVID-19

- Offrir une solution d'hébergement temporaire car le maintien continu à domicile est difficile en cette période de confinement
- Organiser pour l'entourage des périodes de répit (Soulager les familles et aidants)



Public concerné

- Le projet est destiné à des enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans présentant des troubles du spectre autistique, bénéficiant d'une décision en cours de validité délivrée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), mentionnant une orientation en établissement médico-social pour enfants au sens de l'article L.312-1 du CASF.
- L'unité accueillera en priorité les ressortissants de la Somme mais elle veillera à ne pas se restreindre aux limites départementales car le besoin identifié est supra-départemental

- Moins de 6 ans avec dérogation ARS*
- Accueil non TSA envisageable sous réserve d'une possibilité d'un accompagnement adapté*



Modalités d'accès

- ❑ Etude des demandes dans le cadre de la Cellule interne de coordination COVID-19 de l'APAJH de la Somme
- ❑ La Cellule interne se réunit 3 fois par semaine et reste mobilisable 7 jours sur 7 en cas d'urgence

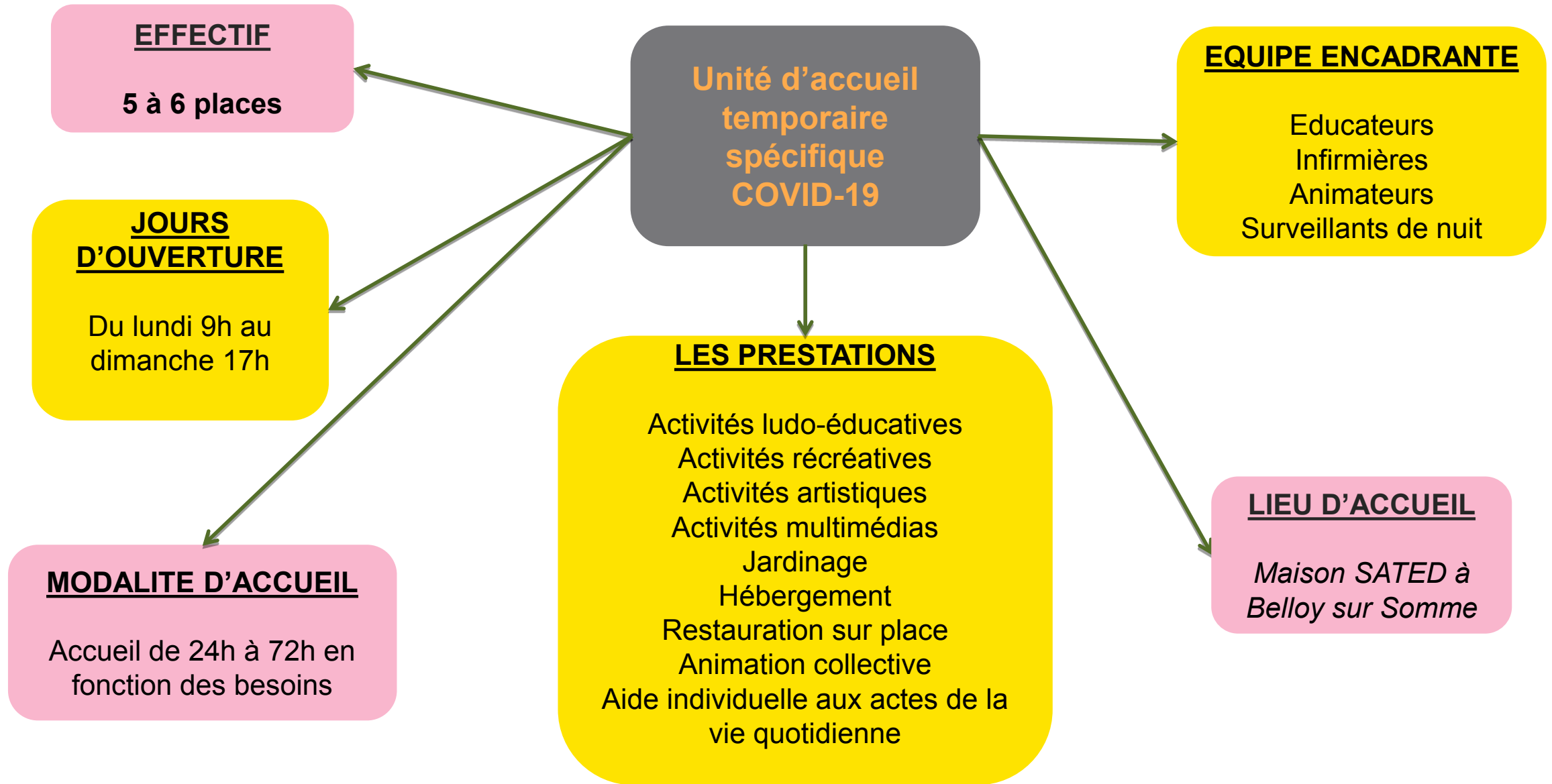


Les partenaires

- ARS Hauts-de-France*
- MDPH de la Somme*
- La SATED en Hauts-de-France*
- CH Philippe Pinel (Pédopsychiatrie)*
- Conseil Départemental de la Somme (Service ASE)*
- CHU Amiens Picardie*
- Centres Ressource Autisme des Hauts de France*
- Etablissements et services médico-sociaux*
- Associations ou représentants des familles*
- Professionnels libéraux*



L'unité d'accueil temporaire spécifique COVID-19



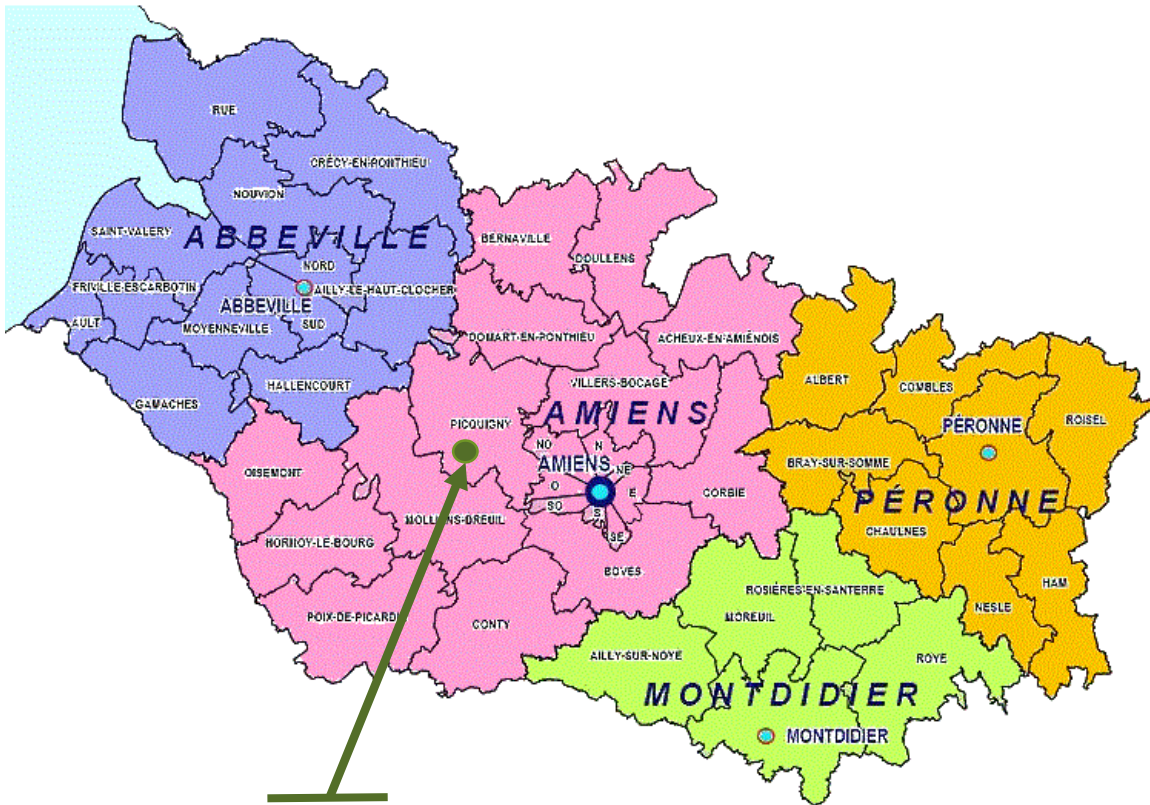
Adresse de l'accueil temporaire spécifique COVID-19

Le service se situe au sein de la
Maison SATED
29 rue Charles de Gaulle
80310 Belloy sur Somme

Adresse mail :
uati@apajh80.net

Téléphone de la Cellule interne de
coordination:

Réservé aux urgences
06 18 52 07 66



*Accueil temporaire
spécifique COVID-19*

